

Collège Évariste-Galois à Nanterre : des pairs tuteurs et médiateurs au service des élèves allophones

Entretien avec Carole Merlet,

professeur de lettres au sein de l'unité pédagogique pour les élèves allophones arrivants (UPE2A), collège Évariste-Galois, Nanterre, Ile-de-France.

La Santé en action : **Comment se pose la question de l'interculturalité au collège Évariste-Galois où vous enseignez ?**

Carole Merlet : Le collège est un établissement classé en REP+¹, qui compte environ 400 élèves, dont une partie sont issus de milieux défavorisés. Chaque année, la classe UPE2A² accueille entre 20 et 30 jeunes étrangers, de 11 à 16 ans, pour une période variant de trois mois à une année scolaire. Il y a pratiquement autant de nationalités que d'élèves. Ce « dispositif de remédiation ou d'adaptation », au sein duquel ils suivent des cours intensifs de français, a pour objectif de leur faire intégrer les classes ordinaires où ils doivent être scolarisés, en leur permettant de trouver progressivement leur place avec leur propre bagage culturel et leur propre chemin de vie. Cela passe d'abord par une valorisation de leur biographie langagière³, c'est-à-dire de leurs propres ressources, afin de donner du sens à l'apprentissage de la maîtrise de la nouvelle langue : la langue française. Celle-ci va devenir

une langue partagée par les élèves, afin de pouvoir s'exprimer sur soi, échanger avec les autres et qu'ainsi la culture soit un flux qui circule entre les élèves.

S. A. : **Par quels moyens concrets soutenez-vous ce cheminement ?**

C. M. : Nous avons mis en place un système de tutorat, fondé sur le volontariat. Chaque nouvel arrivant est accompagné par un premier tuteur, qui est un élève plus ancien de la classe UPE2A, puis par un élève de classe ordinaire. Il faut bien comprendre que les nouveaux arrivants n'ont pas tous le même emploi du temps ; certains intègrent rapidement des cours ordinaires, parce qu'ils ont le niveau dans certaines matières, notamment en langues étrangères. La façon dont on prend la parole en classe est différente d'un pays à l'autre ; ce n'est pas moi ou mon collègue de mathématiques qui expliquons comment nous pratiquons ici, mais le tuteur. Le tutorat permet de développer la capacité à aider l'autre, en le guidant dans ce nouvel univers. Il tisse des relations intéressantes entre élèves et crée de la collaboration entre eux. Les nouveaux arrivants bénéficient ainsi d'un autre repère que l'adulte. Nouer un lien social avec des jeunes de leur âge est important pour eux.

Le tutorat est complété par le dispositif de médiation par les pairs, qui est constitué d'élèves également volontaires et formés selon un protocole d'apprentissage, leur permettant

L'ESSENTIEL

■

➤ **Le collège Évariste-Galois à Nanterre a mis en place un dispositif d'accueil spécifique des élèves venus de pays étrangers et ne maîtrisant pas ou peu la langue française.**

➤ **Ces élèves allophones sont tutorés par d'autres élèves, dont certains sont formés et officient comme médiateurs pairs. Les nouveaux arrivants bénéficient ainsi d'un autre repère que l'adulte.**

➤ **Ce dispositif semble avoir une influence bénéfique sur plusieurs indicateurs : taux d'absentéisme très bas, bons résultats au brevet.**

de développer des compétences afin de favoriser le vivre-ensemble, que ce soit à travers les techniques de communication reposant sur la bienveillance, la régulation de conflits et l'apprentissage et la découverte de l'autre. L'origine des tensions entre élèves ne me paraît guère liée à la diversité culturelle, mais davantage aux confrontations classiques propres aux adolescents. Dans ce cadre de dialogue, il est possible d'aborder les différences – par exemple, pourquoi on ne s'embrasse pas dans certains pays pour se saluer. La médiation par les pairs est un moyen d'essayer de comprendre ce que ressent ou vit l'autre et de se familiariser avec les codes de l'école.

S. A. : Avez-vous mis en place un programme pour favoriser l'interculturalité ?

C. M. : Nous n'avons pas de programme estampillé de la sorte. C'est en vivant ensemble dans le respect mutuel des différences que l'interculturalité se développe. En revanche, nous menons de nombreux projets artistiques et culturels. Pour prendre un exemple, comme dans de très nombreux collèges, nous avons une initiative intitulée « Collège au cinéma », au sein de laquelle les trois films visionnés dans l'année servent de base à un dialogue sur des thèmes choisis et emblématiques. *Les Quatre Cents Coups* de François Truffaut ont ainsi permis de travailler sur la culture scolaire française, ce qu'elle était à l'époque et en quoi elle diffère aujourd'hui, y compris de celle d'autres pays. Le film saoudien *Wadjda*, qui raconte l'histoire d'une jeune fille de 12 ans prête à tout pour posséder un vélo dans un pays où il est interdit aux femmes, provoque forcément des réactions diverses chez les élèves. De même que le film français *Tomboy*, où l'héroïne âgée de 10 ans se fait passer pour un garçon dans le nouveau quartier où elle vient d'emménager. Avec des travaux d'expression variée (oraux, écritures, réécritures), nous décryptons les messages que nous avons reçus en tant que spectateurs et les messages que les cinéastes ont voulu faire passer. Notre idée est, dans cet exercice, de ne pas taire la parole de l'élève : ce dernier a le droit d'être choqué par une idée ou une attitude

qu'il juge peu adaptée ou incorrecte. Le défi, c'est de générer une culture commune, sans gommer les cultures respectives, les accents ou les origines, et faire en sorte que des habitudes culturelles différentes n'empêchent pas les nouveaux arrivants de s'épanouir dans le système scolaire français.

S. A. : Quels retours avez-vous des élèves allophones sur la façon dont vous les accompagnez ?

C. M. : Les élèves allophones sont très sensibles à notre projet éducatif qui leur donne confiance en eux. Ils sont parfois surpris – lorsqu'ils intègrent la classe ordinaire – de l'attitude de certains élèves qui n'ont pas fait leurs devoirs, chahutent en cours ou répondent à l'enseignant ! Quelques-uns n'osent pas prendre la parole en classe à cause de leur accent ; le français est une langue difficile à maîtriser, et c'est une source d'appréhension pour eux que de s'exprimer imparfaitement. Il est important de faire comprendre aux non-allophones que si leurs camarades ne parlent pas bien français, ils peuvent en revanche être très bons en anglais ou en espagnol, ou en mathématiques. Et il ne faut d'ailleurs pas longtemps pour que les élèves non allophones se rendent compte des compétences de leurs pairs.

S. A. : Quel bilan pouvez-vous dresser de cette démarche ?

C. M. : Plusieurs indicateurs montrent que cette approche a des effets positifs. Le taux d'absentéisme



© The Solomon R. Guggenheim Foundation / Art Resource, NY / Dist. RMN-Grand Palais / The Solomon R. Guggenheim Foundation / Art Resource, NY © Adagp, Paris, 2017

des élèves de l'UPE2A du collège est très bas, le taux d'obtention, en fin de troisième, du diplôme national du brevet (DNB) est élevé. Une proportion importante d'élèves est toujours scolarisée dans la voie d'orientation choisie après le collège. Nous enregistrons par ailleurs peu de visites à l'infirmerie, ce qui peut être interprété comme un signe de bien-être. Et en outre, nous notons un vrai démarrage de la vie sociale des élèves allophones ; nous les observons dans la cour ou à la cantine avec des copains. Quelques-uns sont devenus délégués de classe ; d'autres participent au conseil de la vie du collège. Ce sont des tendances encourageantes. La réussite de ces élèves comme de ce dispositif à géométrie variable témoignent que l'école remplit magnifiquement sa mission à l'origine de notre République. ■

Propos recueillis par Nathalie Quéruel, journaliste.

RÉSEAUX D'ÉDUCATION PRIORITAIRE DANS LES QUARTIERS EN GRANDE DIFFICULTÉ SOCIALE

À la rentrée 2016, 364 collèges faisaient partie des réseaux d'éducation prioritaire plus ou REP+, qui concernent les quartiers ou les secteurs isolés connaissant les plus grandes concentrations de difficultés sociales ayant des incidences fortes sur la réussite scolaire. Ces réseaux entrent dans le cadre de la politique d'éducation prioritaire visant à réduire les écarts de réussite entre les élèves scolarisés en éducation prioritaire et ceux qui ne le sont pas. Les enseignants y bénéficient de conditions particulières d'exercice, qui favorisent le travail collectif des équipes : en particulier l'accompagnement et la formation des enseignants pour le développement de pratiques pédagogiques et éducatives cohérentes, bienveillantes et exigeantes, adaptées aux besoins des élèves et inscrites dans la durée. Elles permettent notamment de développer et de faciliter le travail collectif et la formation continue.

Pour en savoir plus

● Rentrée 2016 : modification de la liste des écoles et des établissements inscrits dans le programme REP+ depuis la rentrée 2015. Arrêté du 1^{er} août 2016, paru au *Bulletin officiel* du 25 août 2016. En ligne : http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=105505

1. Réseau d'éducation prioritaire plus.
2. Unité pédagogique pour les élèves allophones arrivants.
3. « La biographie langagière favorise l'implication de l'apprenant dans la planification de son apprentissage, dans la réflexion sur cet apprentissage et dans l'évaluation de ses progrès. » (Définition du Conseil de l'Europe.)